

COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER**Délibération n° 2025/14 en date du 07/04/2025
portant sur le budget principal de la commune 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN –Maire- pour une séance ordinaire

Date de la convocation : 01/04/2025

Présents : (élus dans l'ordre du tableau puis conseillers par ordre alphabétique) : JOSLIN Jean-Louis - OLLIER Michel - MARTIN Valéry - BARRABAND Jean-Paul - BISSON Virginie - HEBEL Marc - PEYLET Jessica - RONDIER Jean-Michel

Absents excusés : MORIN Matthias – FENILLE Audrey

M MARTIN Valéry a été désigné comme secrétaire de séance.

Membre	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
10	8	0	8	8	8	0

Objet : Vote du budget principal 2025 "commune"

Considérant le travail de la commission "Finances" réunie le 20 mars,
Sur proposition de Monsieur le Maire :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de voter le Budget Primitif 2025 de la Commune qui s'équilibre en Dépenses et en Recettes comme suit :

-

En Section de fonctionnement : 956 700.07 Euros
En Section d'investissement : 563 758,90 Euros

**Transmis le 11/04/2025
Affichée le 11/04/2025**

**Le 07/04/2025
Le Maire,
Jean-Louis JOSLIN**

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
 Reçu en préfecture le 24/04/2025
 Publié le **24 AVR. 2025**
 ID : 023-212321103-20250424-DEL2025_15BIS-BF

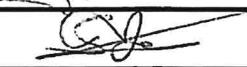
V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 10
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 8
 VOTES :
 Pour : 8
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2025

Présenté par le maire jean-louis joslin (1),
 A Saint-Marc-à-Frongier, le 07/04/2025

Délibéré par l'assemblée du conseil municipal(2), réunie en session ordinaire
 A Saint-Marc-à-Frongier, le 07/04/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante du conseil municipal (2),(3).

BARRABAND Jean-Paul	
BISSON Virginie	
HEBEL Marc	
JOSLIN Jean-Louis	
MARTIN Valery	
OLLIER Michel	
PEYLET Jessica	
RONDIER Jean-Michel	

Certifié exécutoire par le maire jean-louis joslin (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2025, et de la publication le 07/04/2025

A Saint-Marc-à-Frongier, le 07/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER**Délibération n° 2025/15 en date du 07/04/2025
portant sur le vote du budget annexe 2025 "assainissement"**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN -Maire- pour une séance ordinaire

Date de la convocation : 01/04/2025

Présents : (élus dans l'ordre du tableau puis conseillers par ordre alphabétique) : JOSLIN Jean-Louis - OLLIER Michel - MARTIN Valéry - BARRABAND Jean-Paul - BISSON Virginie - FENILLE Audrey - HEBEL Marc - PEYLET Jessica - RONDIER Jean-Michel

Absent excusé : MORIN Matthias

M MARTIN Valéry a été désigné comme secrétaire de séance.

Membre	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
10	9	0	9	9	9	0

Objet : Vote du budget annexe 2025 "assainissement"

Considérant le travail de la commission "Finances" réunie le 20 mars,
Sur proposition de Monsieur le Maire :

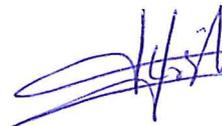
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de voter le Budget Annexe 2025 « assainissement » qui s'équilibre en Dépenses et en Recettes comme suit :

-
En Section de fonctionnement : 29 875,02 Euros
En Section d'investissement : 23 232,24 Euros

**Transmis le 11/04/2025
Affichée le 11/04/2025**

**Le 07/04/2025
Le Maire,
Jean-Louis JOSLIN**



25 AVR. 2025

S²LO

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2025

Présenté par (1) jean-louis joslin, maire,

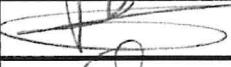
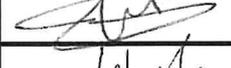
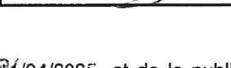
A Saint-Marc-à-Frongier le 07/04/2025

(1) jean-louis joslin, maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Saint-Marc-à-Frongier, le 07/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BARRABAND Jean-Paul	
BISSON Virginie	
FENILLE Audrey	
HEBEL Marc	
JOSLIN Jean-Louis	
MARTIN Valery	
OLLIER Michel	
PEYLET Jessica	
RONDIER Jean-Michel	

Certifié exécutoire par (1) jean-louis joslin, maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/04/2025, et de la publication le 24/04/2025

A Saint-Marc-à-Frongier, le 24/04/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : du conseil municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER**Délibération n° 2025/16 en date du 07/04/2025
portant sur la modification de la demande de DETR Voiries 2024**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN –Maire- pour une séance ordinaire

Date de la convocation : 01/04/2025

Présents : (élus dans l'ordre du tableau puis conseillers par ordre alphabétique) : JOSLIN Jean-Louis - OLLIER Michel - MARTIN Valéry - BARRABAND Jean-Paul - BISSON Virginie - FENILLE Audrey - HEBEL Marc - PEYLET Jessica - RONDIER Jean-Michel

Absent excusé : MORIN Matthias

M MARTIN Valéry a été désigné comme secrétaire de séance.

Membre	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
10	9	0	9	9	9	0

Objet : DETR Voiries 2024 (modification)

M le Maire rappelle qu'il a été déposé une demande de DETR avec la délibération n°2023/55 du 20/11/2023 pour la voirie 2024, puis une délibération n°2024/34 du 10.06.2024 de modification pour un devis plus avantageux.

Les services de la Préfecture ont classé le dossier sans suite car la délibération doit faire apparaître le compte d'imputation ainsi que les numéros de voiries.

La demande est donc libellée comme suit :

divers travaux de voiries sur les villages de :

Congres : Chemin d'accès au 18

Farges : Intersection Route de Limoges (RD941) / Impasse de la Caux
Intersection Route de Margnot (VI 205) / Chemin de l'ancien Lavoir

Margnot : Chemin accès au 15 Route de Vallière (VI 205)

La Goutelle VC 2 entre VC 5 et La Goutelle

Chambrouitière, Chemin de la Chataigneraie et Chemin de l'Ouchette

Chemin Salle Polyvalente au Garage communal 24 rue de la Planchette Le Bourg
ainsi que sur la plateforme container verre et déchets ménager situé au cimetière

Après la demande de plusieurs devis, il propose de retenir l'entreprise Ponzo T.P pour un montant H.T de **23 081,50€ dépenses inscrite au compte 2151 du budget 2025.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M le Maire à signer le devis et réviser la demande de DETR déposée le 10/06/2024.

Transmis le 10/04/2025

Affichée le 10/04/2025

Le 07/04/2025

Le Maire,

Jean-Louis JOSLIN

COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER**Délibération n° 2025/17 en date du 07/04/2025
portant sur la creation de postes**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN –Maire- pour une séance ordinaire

Date de la convocation : 01/04/2025

Présents : (élus dans l'ordre du tableau puis conseillers par ordre alphabétique) : JOSLIN Jean-Louis - OLLIER Michel - MARTIN Valéry - BARRABAND Jean-Paul - BISSON Virginie - FENILLE Audrey - HEBEL Marc - PEYLET Jessica - RONDIER Jean-Michel

Absent excusé : MORIN Matthias

M MARTIN Valéry a été désigné comme secrétaire de séance.

Membre	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
10	9	0	9	9	9	0

Objet : Création de poste

M le Maire informe le Conseil que le Centre de Gestion 23 propose des avancements de grades.
Le poste actuel d'Adjoint technique Pal 2eme classe, 9eme echelon, serait promu au grade d'Adjoint technique Pal 1ere classe, 6eme echelon.
Le poste d'Agent de maîtrise 12ème échelon serait promu Agent de maîtrise Pal 8ème echelon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M le Maire a créer les postes

Transmis le 10/04/2025
Affichée le 10/04/2025

Le 07/04/2025
Le Maire,
Jean-Louis JOSLIN

